

**32^e RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF
SUR LA RADIO AMATEUR CANADIENNE (CCRAC)**

Date : 20 mai 2009

Heure : 8 h 30 à 12 h

Lieu : Ottawa (Ontario)

Président : M. Peter Hill
Directeur, Exploitation de la gestion du spectre
Industrie Canada

Radio Amateurs du Canada (RAC) :

Bob Cooke, VE3BDB, président
Richard Ferch, VE3KI/VE3IAY – vice-président, Affaires réglementaires
Geoff Smith VA3GS, directeur – Sud de l’Ontario
Bill Unger VE3XT, directeur – Nord et Est de l’Ontario
Conseiller spécial : Jim Dean, VE3IQ

Industrie Canada (IC) :

Peter Hill, directeur, Exploitation de la gestion du spectre
Gilles Rathier, gestionnaire, Politique opérationnelle
René Guerrette, directeur, Centre de service pour la radioamateur
Gary Steckly VE3ZGS, analyste technique de la politique, Politique opérationnelle
Joanne Poulin, analyste technique de la politique, Politique opérationnelle
Paul Lajoie, gestionnaire délégué, Politique d’autorisation des services satellites

1. Mot de bienvenue et présentations

Peter Hill souhaite la bienvenue à tout le monde à la 32^e réunion du CCRAC. Les participants se présentent ensuite à tour de rôle.

2. Examen et approbation de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté tel quel.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2008

Le procès-verbal est accepté tel quel.

4. Examen des mesures de suivi de la réunion du 29 octobre 2008

Mesures de suivi de la réunion précédente :

5. Administration du service radioamateur

Mesures de suivi : — **IC donnera à RAC des conseils sur les contraintes, les avantages, le recouvrement des coûts, etc., au cours des prochaines semaines.**
— **RAC présentera une proposition à IC d'ici mars 2009.**

Mise à jour : RAC a rencontré IC pour une mission de recherche des faits en février 2009. RAC n'a pas encore présenté de proposition à IC en raison de son incertitude quant à la faisabilité d'assumer toutes les fonctions du Centre de services. Il serait possible d'assumer une partie des fonctions; RAC étudiera les recommandations du groupe de travail et présentera une proposition au besoin.

8. Accords de fonctionnement réciproques

Mesure de suivi : — **La DOSP examinera la possibilité d'élaborer un document regroupant les divers accords.**

Mise à jour : Gary a trouvé sur un site Internet des documents du MAECI comprenant des traités. Il étudiera la possibilité d'ajouter le lien de ce site dans la CIR-3. Sur un autre sujet, on mentionne que le Canada n'a pas d'accord avec l'Australie. Toutefois, l'Australie accepte expressément les licences canadiennes. Les visiteurs australiens ont pu obtenir une permission d'utilisation au Canada en présentant une demande au CSRA.

9. Questions relatives au spectre (RAC)

Mesure de suivi : — **IC informera RAC lorsque la prochaine révision du Tableau canadien d'attribution des fréquences sera publiée (Guy Mitchell).**

Mise à jour : La révision du Tableau canadien d'attribution des fréquences a été publiée pour consultation publique. L'attribution de la bande 135,7 – 137,8 a été ajoutée à l'ébauche des IPR-4, qui n'a pas encore été finalisée.

Mesure de suivi : RAC et IC élaboreront ensemble des méthodes de travail et un protocole de demande pour que les demandes de licences dans la bande de 500 kHz du service de développement aillent de l'avant.

Mise à jour : RAC présentera un modèle de demande à IC en vue de fournir une trousse de demande générique aux demandeurs potentiels.

Mesure de suivi : RAC soumettra une proposition à IC visant l'attribution intérieure de la bande de fréquences de 5 MHz (bande de 60 m), comme c'est le cas aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Mise à jour : RAC présentera la proposition à IC une fois qu'il l'aura terminée.

10. Questions relatives au brouillage (IC)

Mesure de suivi : IC communiquera avec la région du Pacifique au sujet d'un radioamateur situé en C.-B. et fera le point avec RAC.

Mise à jour : La région du Pacifique continue de surveiller la situation. Nous recevons encore des plaintes des deux côtés de la frontière. Toutefois, nous n'avons actuellement pas de motifs suffisants pour engager des poursuites.

12. Restructuration future du service radioamateur du Canada (RAC)

Mesure de suivi : RAC préparera une proposition et la présentera à IC.

Mise à jour : RAC travaille toujours sur sa proposition.

5. Administration du Service radioamateur (IC, RAC)

Nous examinons à nouveau la possibilité que RAC prenne en charge le Centre de radio amateurs. On signale qu'IC est ouvert aux suggestions, mais qu'aucune proposition n'a été reçue jusqu'à ce que jour. Il y a beaucoup d'options, mais c'est surtout une question de financement. Si RAC décide de soumettre une proposition pour prendre en charge le Centre de radio amateurs, une consultation publique sera faite, notamment en raison de lettres reçues de la part d'auteurs inquiets suite à la publication du « Message du Président » dans l'édition de mars/avril 2009 du magazine « The Canadian Amateur ».

RAC indique qu'ils étudient toujours la possibilité d'une solution à l'interne. Jim Dean a rencontré le groupe de travail du Centre de service pour la radioamateur en vue d'examiner des options de délégations. Jim reçoit des statistiques de la part de René et de Jacques et remet un exemplaire à toutes les personnes présentes.

De plus, IC rappelle à RAC qu'il élabore actuellement une nouvelle base de données pour tous les certificats (amateur et professionnel) à Sault Ste. Marie, puisqu'IC doit tout ramener à l'interne avant l'expiration du contrat avec la RAQI en novembre 2011.

Sur un autre sujet, RAC indique qu'il semble y avoir un examinateur accrédité qui donne de la formation aux étudiants à partir de l'examen dont il se sert ensuite pour faire leur évaluation. RAC se demande si des modifications devraient être apportées à la CIR-1. IC informe RAC qu'il a rencontré l'examinateur en question et que la rumeur ne semblait pas fondée. Il n'y a donc pas lieu de modifier la CIR-1.

D'autres cas de fraude et des démarches ministérielles sont examinés. On propose que les démarches ministérielles soient publiées en vue d'avoir une incidence sur tout le pays. IC confirme qu'il serait bon de le faire lorsque possible, sauf que, si le cas est porté devant les tribunaux, il sera peut-être impossible de le publier. Le CSRA communiquera avec la DOS lorsqu'un cas doit être publié.

6. Mise à jour des documents d'IC (IC)

IPR-4 : La DGTP a publié dans la Gazette l'avis DGTP-003-009 proposant des révisions au Tableau canadien d'attribution des bandes de fréquences, la période de commentaires prenant fin le 9 mai. Les IPR-4 ont été modifiées pour ajouter le nouveau spectre amateur sous réserve des commentaires ci-dessus. IC étudiera la possibilité d'ajouter l'autorité de la CEPT et du PIRA sur la certification pour retirer l'exigence voulant que RAC délivre ces certificats.

CIR-3 : Cette CIR sera modifiée et publiée en même temps que les IPR-4.

7. Accords de fonctionnement réciproques

La CEPT et les visiteurs venant de pays qui ne font pas partie de la CEPT.

Le permis CEPT canadien est accepté tel quel dans les pays faisant partie de la CEPT, mais conformément au CEPT T/R 61-01, un accord bilatéral individuel est toujours requis pour les pays ne faisant pas partie de la CEPT qui ont accepté le permis. À ce jour, les « classes de licences » de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande acceptent toutes les deux le permis CEPT canadien (selon leur site Internet officiel), mais les résidents de ces pays en visite au Canada doivent demander une autorisation spéciale au CSRA. La situation avec Israël et l'Afrique du Sud, qui ont tous deux signé le CEPT T/R 61-01, n'est pas claire.

Mesure de suivi : Modifier la CIR-3 pour préciser que les visiteurs de pays n'ayant pas d'accord réciproque doivent demander une autorisation spéciale au CSRA.

8. Utilisation du service amateur par satellite (IC)

Il y a environ 6 semaines, IC a reçu une demande de l'Agence spatiale canadienne (ASC) pour une licence d'utilisation du service amateur par satellite. L'ASC a besoin de deux fréquences dans les bandes de radioamateur, ce qui exige que l'utilisateur, la station et la mission satisfassent au critère définissant ce qu'est un amateur. L'ASC ne satisfait actuellement pas à ce critère.

Au Canada, nous n'avons pas de service amateur par satellite, mais nous tenons compte des lignes directrices de l'IARU. IC attend des commentaires de la part de RAC à savoir si ces lignes directrices sont acceptables ou non.

L'ASC, conjointement avec l'Université de Toronto, a soumis sa demande une nouvelle fois et demande à IC de l'étudier de nouveau. Leur nouvel accord précise qu'ils doivent assurer la coordination avec RAC à l'échelle nationale et avec l'IARU à l'échelle internationale. L'ASC indique qu'il leur en coûterait 700 000 \$ pour faire la conversion en fréquences ne faisant pas partie des fréquences de radioamateur. Ils demandent l'approbation de RAC pour une collaboration visant un répéteur à bord du satellite pouvant être avantageux pour la collectivité des radioamateurs. RAC n'est pas d'accord puisque les fréquences de radioamateur ne serviraient pas aux amateurs pour des communications amateurs et que ce projet semble de nature commerciale.

En ce qui a trait à l'échéancier, le satellite est construit, et l'ASC attend un véhicule de lancement et une désignation de la mission (scientifique ou conjointe avec la collectivité des radioamateurs).

Mesures de suivi : — RAC examinera les lignes directrices de l'IARU et indiquera à IC s'il soutient ces lignes directrices.

— RAC formera un groupe de travail pour traiter cette question. IC doit recevoir une réponse le plus tôt possible. Richard Ferch communiquera directement avec Paul Lajoie relativement aux deux mesures de suivi.

9. Questions relatives au brouillage, comprenant les services BPL (RAC)

Il y a peu à dire sur les services BPL, sauf que la DGSE continue de travailler sur le dossier.

IC indique qu'il permet une plus grande utilisation du spectre sous-jacent et qu'il penche également vers l'utilisation exclusive de certaines bandes.

La consultation concernant les lecteurs automatiques de compteurs (LAC) (SCM à bande étroite) est terminée (tarifs pour les différentes bandes, commentaires à venir d'ici la mi-juin). On propose une seule structure de tarif pour tous les services SCM à bande étroite (y compris le LAC). Un autre avantage est la possibilité de réduire l'encombrement des bandes exemptes de licence actuellement utilisées en régime et sans brouillage par les utilisateurs de SCM à bande étroite.

10. Politique de structure de soutien des antennes d'Industrie Canada (RAC)

Il n'y a pas beaucoup de nouveau à signaler, mais le sujet est toujours d'actualité. Il y a eu quelques problèmes avec les pylônes de certaines villes et avec un radioamateur situé en Alberta. Ce dernier ne suivait pas les règles du CPC, et son certificat a été révoqué.

RAC tient également à faire savoir qu'il a été émerveillé par la présentation et l'interprétation du nouveau CPC par Joe Doria. Le CPC est très bien ficelé, et son contenu est uniforme pour l'ensemble du pays. RAC tient à ce que le message soit transmis à Joe.

11. Mandat du CCRAC (IC, RAC)

On examine le mandat du CCRAC. IC et RAC étudient la fréquence des réunions formelles, et on propose qu'une seule réunion formelle soit tenue par année, mais qu'il y ait plus de « réunions de travail » durant l'année, au besoin. RAC propose que la réunion formelle soit tenue au printemps pour qu'elle coïncide avec sa propre réunion formelle et n'engage ainsi pas de dépenses supplémentaires. Un contact régulier entre IC et RAC peut être maintenu au moyen de téléconférences ou de réunions informelles sur une base bimensuelle, potentiellement pour correspondre aux rassemblements réglementaires.

Mesure de suivi : RAC examinera ces options et en discutera avec ses intervenants. Le mandat doit être révisé et distribué pour commentaires. Une décision sur le mandat révisé sera prise à la prochaine réunion du CCRAC.

12. Nouvelles de RAC

RAC nous informe que le nouveau président est Bob Cooke. On nous fait part de changements de personnel, notamment parmi les directeurs régionaux, et que le terme des dirigeants expire en fin d'année.

Le bureau de RAC fonctionne de nouveau à plein régime. Guy Charron, responsable des courriels et des téléphones, est sur place 5 jours par semaine et il étudie la possibilité d'améliorer le service.

13. Nouvelles d'Industrie Canada

Il y a eu une certaine restructuration au sein d'Industrie Canada. Les directeurs régionaux relèvent maintenant de Mike Connolly (opérations du spectre). La DGRR a perdu tous les services de radiodiffusion, de satellites et de cybernétique, qui relèvent maintenant de la DGSE. Le programme de la DGRR a pour objectif d'acquiescer un bon équilibre des compétences (au bureau et sur le terrain). Beaucoup de documents sont en cours d'élaboration et de publication. On

mentionne également les retraites à venir.

Mesure de suivi : RAC a demandé à rencontrer Helen McDonald à la prochaine réunion du CCRAC. IC étudiera la possibilité.

14. Préparatifs pour la 33^e réunion du CCRAC — Date, heure et lieu.

La 33^e réunion sera tenue soit la semaine du 12 octobre (13 et 15 octobre) soit la semaine du 19 octobre (19 et 21 octobre).

Mesure de suivi : RAC communiquera avec IC pour indiquer sa préférence de dates pour la prochaine réunion du CCRAC.

15. Rédaction du communiqué post-réunion du CCRAC

Richard Ferch rédigera le communiqué post-réunion du CCRAC pour publication.

Mesure de suivi : Gary trouvera les anciens procès-verbaux pour Richard et lui transmettra le lien vers les procès-verbaux sur le site Internet d'Industrie Canada.

16. Levée de la séance